



# Fédération Genevoise des Jardins Familiaux

Secrétariat: Centre des Tattes  
 Téléphone : 022/341.50.70 (répondeur)  
 E-mail : [jardins-familiaux-ge@bluewin.ch](mailto:jardins-familiaux-ge@bluewin.ch)

Case postale 571 1214 Vernier  
 Iban: CH63 0078 8000 0508 9054 6  
 Site internet : [www.fgjf.ch](http://www.fgjf.ch)

## INSCRIPTION POUR UN JARDIN FAMILIAL

- Ce document d'inscription comporte deux pages, attention à les remplir et à les envoyer les deux.
  - Ecrire en **caractères d'imprimerie** SVP. Réponse facultative **uniquement** aux rubriques marquées d'un \*
- Inscription réservée au candidat et, cas échéant, à son **conjoint**. **Ne pas mentionner d'autre personne.**

### C A N D I D A T

### C O N J O I N T

		<b>NOM</b>		
		<b>Prénom</b>		
		<b>Date de naissance</b>		
		<b>Nationalité</b> <small>Pour les Suisses, canton d'origine</small>		
		<b>Etat civil</b>		
		<b>Profession</b>		
		<b>Rue et no</b> Adresse <small>obligatoirement canton GE !</small>		
		<b>Code postal / localité</b>		
		<b>Téléphone privé</b>		
		<b>Téléphone mobile</b>		
		<b>Téléphone prof. *</b>		
		<b>Adresse messagerie</b>		
<b>Enfants mineurs</b> (NOM / Prénom / date de naissance) :				

### GROUPEMENTS – PARCELLES – CHALETS :

26 groupements sont affiliés à la FGJF (*liste sur notre site*). Les parcelles mises à disposition sont généralement dotées d'un chalet dont le jardinier, membre de la FGJF, est **propriétaire et responsable**.

**Mentionnez, svp, vos préférences de groupement(s)** - Au moins un et au maximum trois :

--	--	--

Quel montant envisagez-vous d'investir pour un chalet ? (max. 14900.-) \* Frs :

Dans le cas rare d'une parcelle sans chalet, seriez-vous intéressé(e) ? (oui / non) \*

Si vous êtes recommandé(e) par l'un de nos membres, indiquez nom, prénom et groupement, svp.

**Le (les) soussigné(s) confirme(nt) la véracité des indications figurant ci-dessus et au verso :**

Lieu :  Date :

Signatures du **candidat** :  du **conjoint** :

Reporter le nom et prénom du candidat, svp :

Remarques et / ou motivations pour obtenir un jardin familial :


### REMARQUES

- En fonction du nombre de candidatures et des mouvements au sein des groupements, il est possible que vous n'obteniez pas de parcelle. Les frais de dossier restent acquis.
- Prenez connaissance du formulaire « **A LIRE AVANT DE VOUS INSCRIRE** ». Il contient de nombreuses et importantes informations. S'il ne vous a pas été remis, consultez-le sur notre site internet ([www.fgjf.ch](http://www.fgjf.ch)) ou demandez qu'il vous soit envoyé avant de vous inscrire (voir adresse en en-tête page 1).
- Les jardins familiaux sont régis par des statuts et des règlements que le candidat s'engage à respecter.
- Les parcelles seront attribuées préférentiellement aux familles avec enfant(s) mineur(s).
- Les inscriptions de personnes qui sont propriétaires d'un terrain cultivable ou qui n'habitent pas le territoire genevois ne seront pas prises en considération.
- La surface des parcelles varie d'un groupement à l'autre.

### IMPORTANT

- **Nous ne prendrons en compte aucune inscription avant d'avoir reçu**
  - **les deux pages du présent formulaire dûment remplies,**
  - **copie des documents suivants pour le candidat et, cas échéant, son conjoint :**
    - pour les ressortissants **étrangers**, une copie du **titre de séjour** et de la **carte d'identité**,
    - pour les Suisses **confédérés**, une copie du **permis d'établissement** et de la **carte d'identité**,
    - pour les **Genevois**, une copie de la **carte d'identité**.

*Attention : Transmettre également copie du recto du document.*
  - **le versement des frais d'inscription.** (*Paiement unique de Frs 50.- Le document pour le versement vous parviendra après réception de votre inscription.*)

Les documents sont à nous faire parvenir par courrier **non recommandé**, svp, ou par email.

#### RUBRIQUE POUR LES COMITES DE GROUPEMENTS - CANDIDATURE EN RETOUR

(Si la candidature est refusée, veuillez retourner ce document à la FGJF en indiquant les motifs. Merci ! )
